

de la Communauté de Communes  
**DE LA VALLEE D'OSSAU**  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

**DELIBERATION n°2018/08**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	31

L'An deux mille dix-huit et le **mardi 30 janvier à 20 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 24 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

**Présents titulaires** : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, VISSÉ, CARRERE, DOUX, MASONNAVE, CARREY, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ, et Mmes BERGES, MOURTEROT, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

Mme CLAVIER donne procuration à M. AUSSANT  
M. COUROUAU donne procuration à M. SANZ  
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT

**Secrétaire de séance** : Mme MOURTEROT



**OBJET : FINANCES – BUDGET AUTONOME ATELIER RELAIS (M4) – BUDGET PRIMITIF 2018**

Vu le projet de budget autonome ATELIER RELAIS pour l'exercice 2018 transmis et joint à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**DECIDE** d'adopter le budget primitif 2018 de l'ATELIER RELAIS, budget autonome de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit:

	Prévisions
<b>Investissement</b>	
Dépenses	56 907 €
Recettes	61 095 €
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	87 321 €
Recettes	87 321 €



Le Président

Jean-Paul CASAUBON